

12 avril 2026



Emmanuel Kossi, Amegnito

La COP30 de Belém (2025) : Le climat au cœur de négociations difficiles dans un multilatéralisme fragilisé

La COP30 s'est déroulée à Belém du 10 au 22 novembre 2025, dans un climat mondial marqué par des crises environnementales de plus en plus pressantes et des tensions géopolitiques persistantes. Cette conférence, qui a rassemblé les signataires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, visait à rehausser l'ambition collective des engagements nationaux et à accélérer la transition énergétique. Pourtant, malgré des discussions acharnées, les avancées sont restées modestes, freinées par des désaccords profonds sur plusieurs questions clés.

En s'appuyant sur les réflexions de Keohane et Victor (2016), Falkner (2016) et Biermann et al. (2020), cet article examine comment la COP30 a mis en lumière les failles du régime climatique international, ainsi que le rôle ambigu des États-Unis, entre soutien et entrave au multilatéralisme climatique.



Photo 1 : World leaders gather for COP30 climate summit in Brazil, Source, belga News Agency

Introduction : la COP30 dans un contexte de crise du multilatéralisme climatique

Depuis l'Accord de Paris de 2015, l'action internationale contre le changement climatique repose sur une logique d'engagements volontaires : chaque État définit et soumet ses propres objectifs et mesures climatiques, selon ses priorités et ses capacités. Comme l'ont relevé Keohane et Victor,

cette approche a favorisé une adhésion presque universelle, mais elle impose peu d'obligations sur le plan juridique. À l'approche de la COP30 à Belém, les effets du dérèglement climatique apparaissent de manière plus nette et plus fréquente. Dans le même temps, la capacité de la communauté internationale à parvenir à un accord sur des mesures ambitieuses demeure incertaine et soumise à des tensions politiques et économiques.

Dans ce contexte, la COP30 était présentée comme une étape décisive, visant à augmenter les engagements communs et à clarifier les moyens concrets de mettre en œuvre la transition énergétique à l'échelle mondiale. Comme Falkner l'avait envisagé, les clivages géopolitiques et les désaccords durables entre pays du Nord et du Sud continuaient de peser sur les négociations, ce qui en réduisait souvent la portée concrète.

1. La COP30 de Belém : cadre institutionnel et enjeux centraux

La COP30 a eu lieu à Belém, en Amazonie brésilienne, un choix de localisation porteur d'une valeur symbolique forte au regard des enjeux climatiques et de la protection des écosystèmes. Ce choix a rendu visibles, de façon concrète, les liens étroits entre la protection de la biodiversité, l'action contre le changement climatique et les modèles de développement. Le choix d'organiser le sommet dans cette région a contribué à rendre plus audibles les préoccupations environnementales portées par les pays du Sud, en particulier sur des enjeux centraux tels que la déforestation, l'adaptation aux effets du changement climatique et la question, souvent conflictuelle, des pertes et des dommages.

À la suite des analyses de Biermann et de ses collègues, les débats se sont surtout organisés autour de deux axes. Le premier porte sur les moyens d'inciter les États à renforcer leurs engagements climatiques nationaux. Le second concerne les conditions de mise en œuvre d'une transition énergétique opérationnelle et équitable, en particulier dans les pays en développement.

En dépit de ces intentions, les négociations se heurtent rapidement aux obstacles habituels, comme les financements et l'application de la mise en place des politiques. Elles ont, une fois encore, mis en évidence les limites et la lenteur du système multilatéral actuel, qui peine à répondre avec la rapidité requise par l'urgence de la situation.

2. Décisions et avancées : entre progrès procéduraux et blocages politiques

Les négociations de la COP30 restent marquées par des tensions et peu d'avancées concrètes. Les États hésitent à renforcer leurs engagements climatiques, attendant des efforts préalables des grandes puissances, ce qui crée un blocage collectif. Cette situation reflète un déficit d'ambition structurelle, où les promesses peinent à se traduire en actions. Par ailleurs, des points clés comme la sortie des énergies fossiles ou les financements restent flous. Il persiste ainsi un écart entre les objectifs affichés et les moyens réels, limitant l'efficacité de la coopération internationale.

3. Le rôle des États-Unis : leadership conditionnel et ambiguïtés stratégiques

La participation des États-Unis à la COP30 se distingue par une posture ambivalente, marquée par un décalage entre les engagements proclamés et la portée effective des positions défendues. En dépit d'un soutien officiel réaffirmé à l'Accord de Paris, leur position demeure empreinte de prudence, notamment en ce qui concerne le relèvement des contributions nationales ainsi que l'instauration de mécanismes de financement climatique pérennes.

Cette prudence reflète ce que plusieurs auteurs, dont Biermann et ses collègues, caractérisés comme un leadership climatique fragmenté, marqué par une alternance entre des prises de position ambitieuses et les contraintes liées aux dynamiques politiques internes. Faute d'une position américaine clairement établie sur les mécanismes de financement essentiels, la dynamique des négociations s'est affaiblie. Cette incertitude a contribué à renforcer la méfiance, déjà sensible, de nombreux pays du Sud à l'égard du système multilatéral.

4. La fragilité des mécanismes climatiques mondiaux

La COP30, qui s'est déroulée à Belém, a mis en lumière une réalité persistante : les mécanismes internationaux de lutte contre le changement climatique demeurent fragiles, tant sur le plan institutionnel que dans leur mise en œuvre. Comme le souligne Falkner, l'action climatique repose encore largement sur la volonté des États, plutôt que sur des obligations juridiques claires, fermes et contraignantes. Si cette approche peut favoriser certaines avancées, elle peine néanmoins à impulser les transformations profondes et rapides qui s'imposent.

Les blocages qui persistent sur des sujets centraux confirment l'observation formulée par Biermann et ses collègues en 2020 : la gouvernance du climat s'organise désormais de manière polycentrique, autour d'une pluralité d'acteurs et d'initiatives qui se superposent et se concurrencent parfois. Cette dynamique, aussi réelle soit-elle, ne compense pas l'absence d'une orientation politique clairement définie et cohérente à l'échelle mondiale.

Conclusion

La COP30, qui s'est tenue à Belém, peut être envisagée comme un moment charnière : elle confirme l'inscription croissante de la crise climatique à l'agenda international, tout en révélant les limites persistantes du multilatéralisme dans sa forme actuelle. Malgré une mobilisation politique et symbolique notable, les négociations se sont une nouvelle fois heurtées aux clivages géopolitiques et économiques, mettant en évidence les insuffisances de l'ordre international face à l'urgence climatique.

La position contrastée des États-Unis, conjuguée aux désaccords relatifs au niveau d'ambition collective et aux trajectoires de transition énergétique, souligne la fragilité de la gouvernance climatique mondiale, encore largement tributaire des rapports de force entre grandes puissances. Comme le mettent en évidence Keohane et Victor (2016), en l'absence d'une réforme substantielle des mécanismes de coopération, les COP risquent de se cantonner à des ajustements progressifs, sans parvenir à la transformation systémique nécessaire.



Photo 2: Ueslei Marcelino / Cop30

Liens externes :

Biermann, F., Hickmann, T., Sénit, C.-A., Beisheim, M., Bernstein, S., Chasek, P., ... van der Ven, H. (2020). *Global climate governance after Paris*. Cambridge University Press.

Falkner, R. (2016). The Paris Agreement and the new logic of international climate politics. *International Affairs*, 92(5), 1107–1125.

Keohane, R. O., & Victor, D. G. (2016). Cooperation and discord in global climate policy. *Nature Climate Change*, 6(6), 570–575.

United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC). (2025). *COP30 outcomes and decisions*. UNFCCC Secretariat.